

laissé entendre. De plus, il y a des doutes au sujet de la volonté des pays industrialisés de bouger au chapitre de l'agriculture : certes, on s'y attendait plus ou moins, mais du point de vue des pays en développement, l'action des États-Unis. au sein du sous-comité sur le coton du Comité de l'agriculture de l'OMC n'a hélas pas aidé¹⁵ non plus, et les observateurs n'ont vu dans les négociations bilatérales ou régionales américaines en cours aucun signe encourageant (même si, comme on l'a fait remarquer, cela peut refléter surtout la modalité : il est en effet plus facile de négocier une autre libéralisation sur l'agriculture dans le contexte multilatéral que de se mettre d'accord sur le libre-échange dans le cadre d'un accord régional ou bilatéral et de débattre ensuite sur le délai pour y parvenir).

Certains se montraient également sceptiques sur le fait que l'agriculture soit la clé pour le volet développement du Cycle; à ce propos, un observateur a fait remarquer que l'accélération de la réforme de l'agriculture en Inde ou en Afrique pourrait créer des nombres massifs de paysans sans terre.

De même, il y avait un scepticisme au sujet de la libéralisation des services. On a jugé que les négociations sur ce dossier n'avaient mené nulle part et que les offres déposées à la table ne présentaient aucun intérêt. Pour reprendre la comparaison d'un des observateurs, si le *commerce des services* était une bourse des valeurs, le conseil serait d'« acheter »; et si les *négociations* sur le commerce des services étaient une bourse des valeurs, le conseil serait de « vendre »¹⁶. C'est un problème inhérent à la

¹⁵ Note des directeurs de publication : À la réunion du 16 février 2005 du sous-comité sur le coton, les États-Unis se sont opposés à la position des membres africains de l'OMC et d'autres pays les moins avancés qui voulaient que le programme de travail du sous-comité comprenne un mandat clair pour les négociations. Dans une proposition ultérieure émise le 25 février, les pays en développement ont proposé, entre autres, d'établir des modalités sur l'accès aux marchés, l'aide nationale et les subventions à l'exportation pour les négociations sur le coton. Voir « Differences Over Scope Of Work Programme Linger In WTO Cotton Sub-Committee », Bridges, *Weekly Trade News Digest*, vol. 9, n° 7, 2 mars 2005; <http://www.ictsd.org/weekly/05-03-02/WTOinbrief.htm>.

¹⁶ Note des directeurs de publication : Confirmant cette impression sur l'état des négociations sur les services, un représentant principal de l'OMC